

## Actualités

**Samedi 17 avril 2010**

### Soirée de la Ligue contre le cancer

Salle polyvalente Paul Perrier à partir de 20h30

Thème de la soirée :

Hollywood by night (*soirée costumée*)

Animée par Tony—Music Show



Les bénéfices de cette soirée, seront versés à la Ligue contre le cancer, venez nombreux !

### RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS :

Reprise la première semaine du mois de mars, puis tous les 1ers mardis du mois jusqu'à novembre inclus.

Nous vous rappelons que ce service est assuré pour les personnes ne pouvant se déplacer à la déchetterie et reste limité. Tout débarras de cave, garage, grenier ou déménagement est interdit. Benne déchets verts uniquement Chemin du Camp.

## Informations pratiques

### Votre mairie vous accueille :

Le lundi de 14h à 18h

Les mercredi et vendredi de 8h à 11h30

Tél. 04 79 64 05 58 Fax. 04 79 59 80 92

[www.mairie-villargondran.fr](http://www.mairie-villargondran.fr)

[mairie@mairie-villargondran.fr](mailto:mairie@mairie-villargondran.fr)

### Services techniques

04 79 64 05 56

### Garages municipaux

04 79 64 07 30

Christian Dellacha

06 81 40 17 70

Patrick Arduin

06 81 30 38 18

[servicestech@mairie-villargondran.fr](mailto:servicestech@mairie-villargondran.fr)

ADMR : Garde de nuit

Martine Brechet

06 20 56 06 10



## LA LETTRE MUNICIPALE

VILLARGONDRA

Avril 2010 - N° 5

## Environnement

### SIRTOMM

*Projet d'implantation de conteneurs semi-enterrés sur la commune de Villargondran.*

Le SIRTOMM a demandé la suppression du ramassage porte à porte des sacs d'ordures ménagères : celui-ci étant proscrit pour des raisons d'hygiène (éventrage des sacs) et de sécurité (contamination, coupures,...)

Le Conseil Municipal a validé la collecte des ordures ménagères par conteneurs semi-enterrés (cette pratique s'étend actuellement sur la majeure partie des communes de Maurienne et la commune de Villargondran est la dernière commune à pratiquer le ramassage des sacs en porte à porte).

A cet effet, une dizaine de points d'implantation a été définie sur notre commune en relation avec le SIRTOMM.

Nota : chaque point sera équipé de trois capacités et permettra ainsi de trier : ordures ménagères, verre et emballages.



## Travaux

### **LOTISSEMENT COMMUNAL LE CROSAT ET TRAVAUX DU CHEF-LIEU :**

La commune mène de front deux chantiers importants : la rénovation des réseaux du Chef-Lieu, incluant l'aménagement de la Place des Anciens Combattants et l'aménagement du lotissement « Le Crosat ».

- De juillet à décembre 2009, les habitants du Chef-Lieu, et plus particulièrement ceux de la rue du Cochard, ont vu la réalisation de la première tranche. Malgré toutes les contraintes (circulation, déplacements poussières, etc...) vous avez su être patients et la municipalité vous en remercie sincèrement.
- Dans un registre différent, depuis février 2010, la construction du lotissement « Le Crosat », très attendu par certains, perturbe la vie locale. La réalisation du lotissement doit être effective pour mai 2010. Celui-ci composé de 13 lots, va permettre de reloger certaines familles dont l'habitation est incluse dans l'emprise du projet ferroviaire Lyon-Turin, et à d'autres de concrétiser leur rêve d'accession à la propriété.



### **BATIMENT OPAC « LA LIBERATION »**

Le nouveau bâtiment OPAC appelé « la Libération » est achevé ; il est situé entre le Capucin Gourmand et la stèle du 2 septembre.

Depuis le 1er avril 2010, 10 appartements sont attribués aux nouveaux locataires. Le bâtiment est composé de : 4 T2, 3 T3, 2 T4, 1 T5. L'inauguration officielle du bâtiment a eu lieu le 26 mars.

A priori les demandes faites par les habitants de la commune répondant aux critères d'approbation ont été satisfaites. Avec cette réalisation, Villargondran verra sa population passer le cap des 1000 habitants et pérenniser l'occupation de nos salles de classes .



## Informations

### **Transport intercommunal**

La Communauté de Communes Cœur de Maurienne est compétente pour l'étude des transports intercommunaux. A ce titre, de façon à répondre aux besoins du territoire, une réflexion s'organise autour de trois pôles principaux :



1- L'évolution du Saint Jean Bus actuellement organisé par la ville de St Jean de Maurienne.

2- L'optimisation des lignes de transport scolaire (nota : celles de Villargondran sont ouvertes au public depuis le 23 novembre 2009 à 1.50 € le ticket pour un trajet - réservation à Trans'Alpes la veille au : 04.79.64.02.55).

3- Le transport à la demande pour couvrir plus harmonieusement les besoins exprimés. Une réunion publique sera tenue à Villargondran pour une plus large concertation sur les besoins de transports à envisager pour notre commune.

### **Ticket CESU**

#### **Chèque Emploi Service Universel**

Dans le cadre de l'action sociale interministérielle (relance de l'économie) une aide financière sous forme de CESU a été créée pour la garde des enfants. C'est un titre de paiement pré-financé par l'Etat qui permet de régler les frais de garde à domicile, les crèches, les haltes-garderies, mais aussi les garderies périscolaires.

Le montant de la participation est fonction du revenu fiscal.

A la demande des familles bénéficiaires, le Conseil Municipal dans sa séance du 12 février a accepté ce mode de règlement.

A compter de ce jour, les familles de la commune ayant des tickets CESU pourront en profiter pour le règlement de la garderie périscolaire (tickets de garderie à récupérer en Maire).

### **Association Foncière Pastorale**

La création de la future AFP de Villargondran a donné lieu le 10 mars 2010 à une réunion publique d'information, qui avait pour but de laisser la parole aux Gondraniens et une nouvelle fois d'expliquer le fonctionnement d'une AFP.

Chacun a pu poser ses questions et se faire une idée plus juste concernant l'AFP. Nous déplorons malgré tout la faible participation à cette réunion (± 20 personnes).

Prochaine étape, la REUNION PUBLIQUE à laquelle participera M. Serge Lacour, Technicien à la Chambre d'Agriculture de la Savoie, au cours de laquelle la création de l'AFP devra être effective et donnera lieu à la mise en place du Bureau.

